Tarifs des frais annexes applicables au titre du Contrat EAU Potable Ville de La Loupe /
Aqualter - Période 2023 / 2030

Aqualter - Période 2023 / 2030				
Désignation	Périodicité révision	Prix en € HT	Prix en € TTC	
Frais d'accès au service : frais administratif d'ouverture de compte	Annuelle	39,24 €	43,16€	
Frais de mise en service suite à déplacement agent (si relève compteur, réouverture de branchement)	Annuelle	33,63€	40,36€	
Frais de résiliation : frais administratif de fermeture de compte (lors du départ du service)	Néant			
Frais de résiliation : frais d'arrêt de service suite à déplacement agent (si relève compteur, fermeture du branchement)	Annuelle	33,63€	40,36€	
Frais de fermeture ou d'ouverture de branchement à la demande expresse de l'abonné (pour chaque manœuvre) et hors souscription-résiliation	Annuelle	33,63€	40,36 €	
Frais de fermeture ou d'ouverture de branchement pour non-respect du règlement du service	Annuelle	33,63 €	40,36 €	
Frais de Jaugeage compteur diamètre 15 (frais uniquement facturés si le compteur est conforme)	Annuelle	56,05 €	67,26€	
Frais Etalonnage compteur diamètre 15 par le service des instruments et mesures (frais uniquement facturés si le compteur est conforme)	Annuelle	201,78€	242,14€	
Frais de contrôle d'une installation raccordée à une ressource privée (1ère visite)	Annuelle	134,52€	161,42 €	
Frais de contre-visite du contrôle du dispositif de ressource autonome non conforme	Annuelle	67,26€	80,71€	
Frais pour refus, par l'usager, de faire réaliser les contrôles d'une installation raccordée à une ressource privée, ou pour non-exécution des mesures prescrites par le rapport de visite suite à ces contrôles	Annuelle	67,26€	80,71€	
Frais de fermeture en cas de non-conformité avec mise en demeure (6+12+16)	Annuelle	145,73€	174,88€	
Frais de relance : lettre de rappel (lettre simple)	Annuelle	7,80€	8,58€	
Frais de relance pour retard de paiement : mise en demeure LRAR	Annuelle	39,24€	47,08€	
Frais de remise en eau suite impayé : fermeture et réouverture suite impayé autorisées par la législation	Annuelle	67,26 €	80,71€	
Indemnité légale forfaitaire pour recouvrement – professionnel (fixée par décret du 04/10/2012)	Réglementaire	40,00€	40,00€	
Duplicata de facture	gratuit			
Frais de rejet d'un paiement	0,90€ 1,08			
Frais de déplacement (hors mise en service ou résiliation, fermeture ou ouverture de branchement) à la demande abonné ou pour non-respect règlement du service.	Annuelle	33,63€	40,36 €	
Déplacement sur demande de l'abonné pour intervention après compteur	Annuelle	33,63€	40,36 €	
Déplacement sur demande de l'abonné pour un relevé d'index	Annuelle	33,63 €	40,36€	
Déplacement pour remplacement d'un compteur détérioré du fait de l'usager (hors coût du compteur)	Annuelle	33,63 €	40,36€	
Frais pour relève de compteur impossible (non accès)	Annuel	33,63 €	40,36€	
Frais pour relève du compteur (refus de pose de télérelève)	Annuelle	33,63€	40,36€	
Prise d'eau frauduleuse	amende	1 121,00 €	1 345,20 €	
Retour d'eau dans le réseau public	amende	1 681,50 €	2 017,80 €	
Manœuvre de robinets et de vannes sur le réseau non autorisées diam < ou = 40 mm	amende	560,50€	672,60€	
Manœuvre de robinets et de vannes sur le réseau non autorisées diam > 40 mm	amende	3 587,20 €	4 304,64 €	
Suivi consommation mensuelle, annuelle (agence en ligne) – compteur équipé dispositif télérelève	gratuit			
Abonnement Alertes : présomption de fuite, surconsommation personnalisablespour les compteurs équipés d'un dispositif de télérelève	gratuit			

<sup>(1)</sup> Actualisation des tarifs au 1er janvier selon la formule prévue au contrat d'affermage